



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 14 février 2019

Négociations salariales à La Poste

Les propositions de La Poste :

Pour les Agents Contractuels de classes I et II, à ce jour La Poste annonce une augmentation générale de **0,9 % au 1er avril**. Ce qui ferait moins de 0,7 % sur l'année 2019. Pour rappel, le SMIC a été revalorisé de 1,5 % au 1er janvier.

Pour alimenter cette *proposition indécente*, La Poste s'appuie sur son calcul de hausse du coût de la vie estimé à 1,23 %. C'est bien en deçà des 1,85 % d'inflation subie par tous en 2018 !

Concrètement La Poste voudrait imposer une nouvelle régression de notre pouvoir d'achat.

C'EST INADMISSIBLE !

Pour un agent embauché ACC12, la mesure proposée par La Poste se traduirait par une augmentation mensuelle de 13€ brut, soit à l'arrivée, cotisations déduites, à peine 40 centimes par jour.

Pour les ACC de classe III et les groupes A, l'augmentation générale s'élèverait à **0,3 % au 1er avril** et les revalorisations individuelles respectivement à 1,1 et 0,8 %. Là encore, les propositions sont loin de permettre de combler la hausse du coût de la vie.

Concernant le Complément de Rémunération pour les classes I, II et III, il serait revalorisé de 1,4 % au 1er juillet. Cela correspond à percevoir en moyenne en 2019 (les six premiers mois non revalorisés), 1€ par mois pour un ATG1 ou ACC21 et à date d'application à peine 3€ par mois pour un CA2 ou ACC33.

FAISONS MONTER LA PRESSION

Le 4 février s'est tenue la deuxième rencontre plénière sur les négociations salariales. Les propositions de La Poste (ci contre) - remises à chaud aux organisations syndicales - sont particulièrement provocantes au regard de l'urgence sociale rappelée par la CGT dans sa déclaration préalable.

Pour la CGT, les postiers ne font pas l'aumône mais exigent une juste rémunération de leur travail leur permettant de vivre dignement.

DÉJÀ PLUS DE 10.000 SIGNATURES sur la pétition CGT revendiquant des augmentations de salaire, le treizième mois, la prime exceptionnelle de 1000€ sont remontées à notre fédération et seront remises lors de la prochaine rencontre du 26 février.

NOUS POUVONS FAIRE ENCORE BIEN PLUS.

2018 sera encore une année de gros bénéfices pour La Poste. Les résultats seront connus dans les semaines à venir. Pour rappel 851 millions d'euros de bénéfices au titre de 2017.

LORSQUE LE PERSONNEL SE MOBILISE, LA POSTE EST EN MESURE DE CÉDER DES PRIMES, à l'image du conflit sur la PIC de Poitiers où les collègues vont percevoir jusque 600€.

DE L'ARGENT IL Y EN A !

HORS DE QUESTION QU'IL SE RETROUVE DANS LES POCHESES DES ACTIONNAIRES ! IL REVIENT AUX POSTIÈRES ET POSTIERS.

SAISSONS-NOUS DANS CHAQUE SERVICE DES PÉTITIONS ET CARTES PÉTITION CGT, INTERPELLONS ENSEMBLE NOS DIRIGEANTS ET FAISONS CONNAÎTRE TOUTES NOS INITIATIVES POUR EXIGER :

- DE RÉELLES AUGMENTATION DE SALAIRE APPORTANT UNE HAUSSE DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT,
- LE TREIZIÈME MOIS,
- LA PRIME EXCEPTIONNELLE À 1000€